

Le mot du Maire

La communauté de communes du Sullias à laquelle nous appartenons doit fusionner à partir du 1^{er} janvier 2017 pour respecter les dispositions de la loi NOTRe. Cette dernière impose un quota de 15000 habitants au minimum. La C.D.C. du Sullias doit donc fusionner.

Le premier tableau proposé par le Préfet était de regrouper les C.D.C. du Sullias, Val d'or et Forêt et Val Sol soit plus de 31000 habitants répartis sur un territoire allant de Sandillon à Dampierre en Burly avec des bassins de vie n'ayant aucun rapport entre eux. Après beaucoup de réunions et de discussions, différentes propositions et beaucoup d'énergie dépensée, la commission en charge du dossier a finalement opté pour un regroupement du Sullias avec Val d'or et Forêt en y ajoutant la commune de Vannes sur Cosson. Il ne reste plus qu'au Préfet de valider cette proposition. C'est un moindre mal par rapport au projet de départ. Néanmoins bien des changements vont devoir s'opérer. Cette mutualisation forcée par la loi apportera-t-elle son lot d'économies espérées ? Rien n'est moins sûr, du moins dans un premier temps.

Quel avenir pour les communes en matière de projets, de gestion et de travail de proximité ? Bien des questions restent sans réponse à ce jour. Souhaitons juste que le bon sens et l'intérêt général soient toujours préservés. L'avenir nous le dira. Donc bien du travail en perspective et vous comprendrez que je n'ai pas de temps à perdre pour répondre aux attaques et aux polémiques peu glorieuses dans lesquelles on souhaite m'entraîner.

Avec tout mon dévouement.
Patrick Foulon



Martine LECLERCQ et Éric SUTTER
(propriétaires du camping de Saint Père) se sont vu décerner le premier prix départemental du tourisme 2016. BRAVO à eux.
Ils sont ainsi récompensés de tout le travail effectué pour « Le jardin de Sully ».

L'édito

Bien que les personnes de la commission « relations publiques » ne se rencontrent jamais, on peut dire que les choses vont bien voire très bien dans ce domaine. Le petit Saint-Pérois est dans votre boîte aux lettres aujourd'hui. Le site internet a été revu et remodelé, d'ailleurs n'hésitez pas à aller le visiter. Nous serons attentifs à vos remarques constructives de manière à l'améliorer encore. Nous avons fait livrer des fleurs à Mme CAVADINI, notre doyenne, pour ses 107 ans. Une fête de quartier est en préparation organisée par un membre de la commission.

Enfin tout cela pour prouver que c'est l'union qui fait la force et non pas la réunion.



Sommaire

- Page 1 :** Le mot du Maire - L'édito
- Page 2 :** L'école municipale V. Meunier
- Page 3 :** Ecole (suite) - Animations communales - Les services techniques.
- Page 4 et 5 :** Retour sur les derniers évènements
- Page 6 :** « Saint Père d'antan »
- Page 7 :** Evènements à venir - infos diverses - Quizz
- Page 8 :** Les nouvelles du conseil municipal - Agenda



La fin de l'année 2015



Le vendredi de la sortie de Noël, nous avons organisé notre exposition de fin d'année dans la salle de motricité. Toutes les classes ont participé et ont préparé des choses pour l'exposition, de la maternelle aux CM2.

Nous avons travaillé sur le thème du temps ; il y avait des pendules à l'heure du monde entier, des affiches sur le temps, des frises historiques, des panneaux de toutes les classes qui expliquaient le temps ou citaient des proverbes, des dictons ou des expressions sur le temps.



A 17h30, il y a eu le spectacle de l'animation méridienne avec Sandrine :

nous avons montré un spectacle sur le thème du cirque dans la salle polyvalente : il y avait beaucoup de monde comme spectateurs.

Pendant l'exposition, avant et après le spectacle, il y a eu le marché de Noël gourmand : les enfants et les parents avaient préparé des choses à manger à acheter sous le barnum pour donner de l'argent à la coopérative scolaire.

Il n'a pas fait très beau, mais il y a eu beaucoup de monde et nous avons été contents !



La « Rando » de l'école



Le dimanche 10 janvier, nous avons organisé notre randonnée d'hiver. Pour avertir les gens, nous avons écrit aux abonnés de notre journal, mais aussi aux personnes qui étaient venues l'année dernière. Nous avons proposé des parcours de 21km, de 15km, de 13 km, de 8 km et de 5 km. Il y avait aussi des ravitaillements.

Le matin il y a eu beaucoup de monde sur les grands parcours. Il s'est mis à pleuvoir vers 10h00 du matin, et là, il y a moins de monde qui est venu, mais au total, il y a eu 365 marcheurs et les gens étaient contents. Ils nous ont dit que c'était gentil d'écrire. Alors à l'année prochaine !



Le stage de théâtre



La semaine de la rentrée des vacances de février, un artiste est venu dans notre école travailler avec les enfants de CM2. Il s'appelle Eric Cénat ; il est metteur en scène, mais

aussi acteur et auteur de théâtre.

Il dirige le théâtre de l'Imprévu et habite à Paris, mais dort des fois à Orléans quand il y a des spectacles ou des stages comme à Saint Père par exemple.

Avec lui, on a travaillé dans la salle de motricité tous les jours de la semaine. Il nous a appris à nous faire confiance, à nous écouter, à nous maîtriser et à imaginer des paroles et des histoires.

Comme notre thème est le temps, on l'a aussi étudié, avec des jeux comme quand il fallait compter dans sa tête allongé et se lever très doucement en plusieurs minutes.

On a travaillé le lundi et le mardi la journée entière, puis, le

mercredi, on a préparé la visite du théâtre d'Orléans, qui s'est faite le jeudi matin.

Le jeudi, on a été à Orléans en car et on a écouté et posé des questions au régisseur du théâtre d'Orléans, Richard. L'après-midi, Laurent, un artiste marionnettiste, est venu nous montrer ses marionnettes et comment on les utilisait. Après, on a fabriqué des "marionnettes minutes" avec lui, et on a tous inventé un petit spectacle pour montrer nos personnages en papier.

On a fini le travail toute la journée du vendredi, et le samedi après midi, Eric et Laurent sont revenus pour nous montrer un spectacle gratuit à la salle polyvalente, qui racontait l'histoire de boîtes de souvenirs gardées par un vieux monsieur, Papydou.

Nous avons tous appris beaucoup de choses, des fois c'était difficile mais nous avons tous de bons souvenirs.



L'école municipale Victor Meunier (suite)



La futur classe de découverte.



Cette année, nous organisons une nouvelle classe de découverte :

Tous les enfants partiront du CP au CM2.

Les grands du cycle trois se déplaceront à vélo pendant 10 jours ; ils partiront le dimanche 24 avril de St Père et passeront une semaine dans la forêt d'Orléans (les CM au centre des Caillettes et les CE2 au centre d'Ingranne de l'Oeuvre Universitaire du Loiret). Comme on travaille sur le temps, on étudiera les vieux métiers (on visitera des musées et on fabriquera du charbon de bois comme les charbonniers de dans le temps).

Ensuite, les CE2 et les CM se retrouveront pour continuer un chemin à vélo jusqu'au mercredi 4 mai.

Ils passeront et dormiront à Chanteau, La Source, Beaugency, La Ferté Saint aubin et Châteauneuf sur Loire, avant de revenir sur St Père dans l'après midi le 4 mai.

(Pour être prêts, on se prépare avec des sorties vélo autour de Saint Père le lundi.)

En même temps, les CP partiront en car du lundi 25 avril au vendredi 29 avril au centre du Gué Bourdon à Ingrannes et les CE1 les rejoindront du mercredi 27 au vendredi 29 avril. (mais ils s'entraînent aussi à faire du vélo pour apprendre à rouler et connaître la sécurité routière).



Aussi, toute l'école se retrouvera le jeudi 28 avril aux Caillettes, parce que les maternelles viendront en car faire des jeux et de la randonnée avec les grands sur la journée.



Animation communale

Les enfants participant à l'animation de la pause méridienne avec Sandrine, l'animatrice municipale, ont présenté le vendredi 18 décembre à 17h30 à la salle polyvalente un spectacle sur le cirque, thème abordé pour le premier trimestre: Venant de tous les continents, jongleurs, clowns, acrobates, fauves.... se sont défoulés sous les projecteurs! Bravo à ces talentueux artistes!

Durant les vacances de février, les fidèles écoliers de Saint Père sur Loire s'étaient inscrits pour participer aux ateliers de Sandrine:

- Mardi 9/02: les enfants furent invités au club de l'amitié pour célébrer "mardi gras", décoration de masques divers et dégustation de crêpes étaient à la une!, chaleureusement servies par Martine et Raymonde, de l'aide aux devoirs.
- Jeudi 11/02 : place à un atelier minutieux: « perles à repasser »:chaque enfant a pu choisir ses propres modèles, pour offrir ou décorer sa chambre



- Mardi 16/02:les enfants ont pu customiser de beaux bougeoirs en bois, de forme différente, pour embellir leur table pour un bon petit repas en famille!
- Jeudi 18/02: les enfants ont pu confectionner des objets en carton à personnaliser, sous verres, puzzles, et petits cadres photos: peinture, strass, paillettes et gommettes étaient de sortie....!

Place aux « très jeunes lecteurs »:nos bambins accompagnés de leurs mamans ou des nous, sont venus se divertir à la bibliothèque pour le rendez vous bimestriel des « bébés lecteurs »:le thème choisi était le carnaval: historiètes, comptines à fredonner, petites rondes et petits masques à décorer, ont diverti joyeusement les chérubins.

Prochaine date à noter dans votre agenda: **le samedi 4 juin, la kermesse de l'école**



Des départs et des arrivées au Service Technique



Ce début d'année a vu beaucoup de changements au sein de l'équipe du service technique de la commune : Jean-Claude (Vannier) et Patrick (Bayon) ont pris leur retraite et c'est maintenant Catherine (Outterycq) et Cyril (Hurtu) qui sont en charge de l'entretien de notre patrimoine. Nous en profitons pour souhaiter une bonne et longue retraite aux 2 « partants », les remercions pour le travail qu'ils ont effectué dans la commune pendant + de 20 ans et nous souhaitons la bienvenue aux 2 « arrivants ».



Retour sur quelques évènements



Les Voeux du Maire



C'est au cours d'une cérémonie des vœux quelque peu tristounette en raison des évènements de la fin d'année 2015, que Patrick BAYON (employé municipal ayant fait valoir ses droits à la retraite) s'est vu remettre la médaille de la commune pour ses 20 ans de service en présence de Jean Luc RIGLET Maire de Sully et Conseiller Départemental. C'est ensuite autour d'un vin d'honneur que tous les présents ont pu échanger sur la vie locale et communautaire.



Le repas du C.C.A.S

Comme il est de tradition dans la commune le premier dimanche de mars les Saint-Pèrois de 70 ans et plus ont été invité à partager un repas. Ils étaient 90 convives cette année, Monsieur le Maire a fait le tour des tables pour s'assurer de la satisfaction de chacun et a remis à chaque mamie un bouquet de jonquille. Tout le monde a pu danser au rythme de l'accordéon grâce aux musiciens locaux Francis et Joël. Il est à noter qu'il n'y a pas eu de distribution de colis pour les absents cette année pour des raisons d'économie bien compréhensibles.



Commission Fleurissement

Au mois de mars une cinquantaine de personnes ont été récompensées par la commission fleurissement. Comme l'année dernière, celles-ci ont reçu un bon d'achat dans la jardinerie de leur choix. Après un sondage cette idée avait été retenue au lieu des fleurs et arbustes offerts habituellement. Cette rencontre a permis d'avoir un débat autour de la culture des fleurs mais également sur la loi « Labbé » (réglementation visant à limiter l'utilisation de produits phytosanitaires à compter du 01 janvier 2017), tout cela s'est terminé par un verre de l'amitié au cours duquel les conversations ont continué dans le même domaine.



Que dit la réglementation ?

À l'exception des produits de bio contrôle, des produits utilisables en agriculture biologique et à faible risque, il sera interdit d'utiliser des produits phytosanitaires à compter du 1^{er} janvier 2017 pour l'entretien des espaces verts, forêts de la plupart des voiries ou des promenades accessibles ou ouvertes au public et relevant du domaine public. Les cimetières restent une exception française où les produits phytosanitaires sont utilisables. Les tronçons de voiries où l'entretien peut porter atteinte à la sécurité des personnes sont également exclus des interdictions.



L'A.M.S. (association multi-sports)



Activités hivernales à l'A.M.S. :

- Ski à l'Alpe du grand Serre en février,
- Repas festif en mars au cours duquel l'association a fêté les 50 ans d'un des fondateurs (Rémi B),
- Marathon de Paris en avril pour nos « grands sportifs ».

Activités à venir :

- Sports collectifs en salle (gymnase de St Benoit),
- Footing tous les lundis,
- Week-end VTT en Bretagne fin aout,
- Bowling, canoë, etc.



Retour sur quelques évènements (suite)



L'Amicale

Le 3 Avril, le rideau est tombé ! Chatillon sur Loire a vu la dernière représentation devant une salle comble.

Nous sommes fiers de notre saison et ce n'est pas sans un pincement au cœur que nous avons abandonné notre rôle. « Les dessous de Marianne » ont séduit plus de 2300 spectateurs.

De nombreux rires et applaudissements ont jalonné nos 16 représentations. Si nous avons rendu notre fidèle public heureux le temps de notre spectacle, nous en sommes ravis, car c'est avant tout le but recherché.

Il faut savoir se moquer de la société (élus, religion etc..) sans être trop irrévérencieux.



Maintenant, les décors sont rangés jusqu'à l'année prochaine où nous mettrons toute notre âme à faire aussi bien.

Nous sommes conscients que sans public nous n'existerions pas, alors un grand MERCI à tous ceux qui sont venus nous applaudir.

La présidente : Yolande CLOUTIER

Forum des Associations



A l'initiative de Saint Père En Fête le premier forum des associations (9) s'est tenu dans la salle polyvalente le dimanche 20 mars. Au cours de cette journée celles-ci ont pu présenter leurs différentes activités grâce à des documentations ou démonstrations. Un stand restauration et buvette avait été mis en place, mais les clients se sont fait rares. La formule sera sans doute revue en 2017.



Oenologie



L'Atelier BACCHUS Saint Pérois, puisque c'est ainsi que se nomme le groupe d'œnologie de la commune, s'est réuni pour la cinquième fois au mois de mars avec comme « professeur » monsieur J.B. BERTHOMÉ qui est maître de chais au Domaine HUET à Vouvray. Toutes les personnes présentes ont été enchantées de toutes les informations qu'il a pu apporter ce monsieur, qui n'est autre que le papa de Mathieu notre « œnologue » habituel, notamment sur la culture biodynamique, et a fait découvrir le vin dont il a la charge. Tout le monde est reparti enchanté et attend la prochaine séance avec impatience.



Avec ce nouvel atelier dans la commune « Atelier BACCHUS Saintpérois » il nous paraissait normal de mettre un texte sur le vin. Et nous allons commencer un petit lexique de termes anciens.

AH ! Le petit vin doux

Presque tout le monde avait son lopin de vigne, en général du « noah ». Le maréchal faisait jusqu'à 15 pièces de 220 litres de vin ; au lieu d'aller au café voisin payer à boire à ses clients, il l'offrait chez lui.

C'était au moment des vendanges. Il y avait quatre ou cinq clients qui goûtaient le vin doux. À un moment donné, ils virent venir « le gueulard », une espèce de poivrot, fort en gueule et gourmand.

— On va lui faire prendre une cuite, et aussi une purge !

Notre homme se mit à boire, il en a peut-être bu 2 litres de vin doux, car il le trouvait à son goût. Les autres riaient en pensant à ce qui allait se produire.

— Les gars, il faut que je vous quitte, dit-il, en partant précipitamment.

Il y avait à peine 200 mètres pour aller au bout du pays, mais il n'a pas pu y aller ...

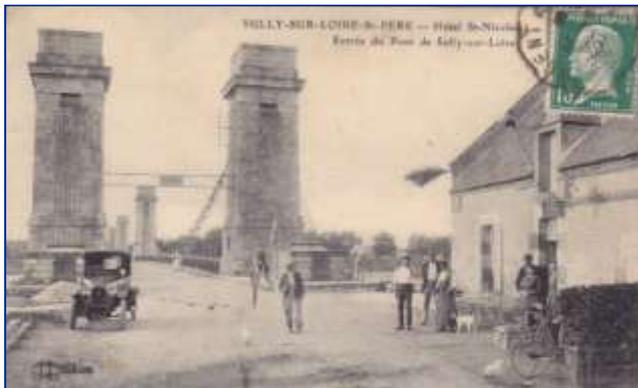
On en a parlé longtemps du pantalon sali !

J. A.



Quelques termes de notre ancien parler local

- Acas d'iau** : Grosse pluie
Agouant : Espiègle, insupportable (un enfant agouant).
Aguernasse : Grain de poussière, impureté.
Apponter (s') : Se préparer.
Arcander : Peiner, travailler dur.
Arcandier : Cultivateur, ouvrier ne sachant pas organiser son travail.
Avoindre : Atteindre.
Bassie : Partie cimentée de la cuisine où l'on lavait la vaisselle ; le trou de « bassie » percé dans le mur permettait l'écoulement de l'eau dehors.
Béchouetter : Mettre deux choses tête-bêche.
Berdiner : Sonner (faire berdiner une clochette).
Bernassier : Ouvrier qui n'avance pas dans son travail.
Bessons : Frères jumeaux.
Bijane : Soupe au vin.
Bouchure (bouchture) : Haie
Bouelle : Fille.
Cabasson : Sorte de caisse en bois, ouverte sur l'arrière, dans laquelle s'agenouillait la laveuse.
Cachon : Meulon de foin, dans les champs.
Caffe : Impair (le poulet caffe est celui qui reste seul une fois les autres liés par paires).
Cailla : Pie.
Chabler : Gauler (chabler les pommes).
Chavoche : Chouette chevêche.
Chichonne : Trempée de pain grillé dans du vin chaud.
Chintre (Chinte) : Extrémité d'un champ permettant de tourner l'attelage et labourée perpendiculairement aux sillons.





SAINT PÈRE SUR LOIRE
Dimanche 17 avril

VIDE GRENIERS 2e le mètre

Emplacement donné au fur et à mesure des arrivées **de 7h à 18h**

Marché du Terroir
Foire Artisanale Saint Père en fête
 (Entrée gratuite)

Buvette - restauration

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

Prix de St Père sur Loire
Vendredi 27 mai départ 19h

2ème et 3ème Catégories
60 coureurs max.

Départ et arrivée face à l'église
 - 40 tours pour les 2ème cat
 - 30 tours pour les 3ème cat

La course cycliste est annulée cette année : calendrier incompatible

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

Une urgence médicale ?

Un seul réflexe
Faites le

15

L'équipe du 15

- vous répond 24h/24 - 7 jours/7
- vous conseille selon votre état de santé
- vous dirige vers la prise en charge adaptée

Informations diverses



Modification des horaires des déchèteries



A partir du 1^{er} mars, voici les nouveaux horaires pour l'ensemble des déchèteries :

Châteauneuf sur Loire et Jargeau :

Lundi et Jeudi : 13h-17h

Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi : 9h-12h/13h-17h

Lorris, Sully-sur-Loire :

Jeudi : 13h-17h

Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi : 9h-12h/13h-17h

St Aignan des Gués, Tigy :

Mardi et Samedi : 9h-12h/13h-17h

Mercredi (du 1^{er} avril au 31 octobre) : 13h-17h

Vendredi : 13h-17h

Cerdon :

Mardi et Samedi : 9h-12h/13h-17h

Vendredi : 13h-17h

Nous vous rappelons que la déchèterie d'**Ouzouer -sur-Loire** est actuellement fermée pour travaux jusqu'en Mai.

Révision du Plan de Prévention des Risques d'Inondation



Par arrêté préfectoral n° 1604 du 15 mars 2016, la révision du plan de prévention des risques d'inondation (P.P.R.I.) de la vallée de Loire « Val de Sully-sur-Loire » est prescrite sur le territoire de 11 communes dont Saint Père sur Loire. Un dossier de concertation contenant les documents présentés lors des réunions locales et un support d'information est consultable en Mairie. Il sera complété au fur et à mesure de l'avancement de la procédure de révision du PPRI. Le public pourra faire ses observations soit par courrier à : *Direction Départementale des Territoires Service Loire Risques Transport – Pôle Risques Crises*
 131 rue du faubourg Bannier
 45042 Orléans cedex 1
 Soit par email à : ddt-ppri-val-sully@loiret.gouv.fr

À la découverte de St Père



Où se trouve cet X qui fera bientôt parler de lui ?

Réponse du PSP 23:

Il s'agissait de la queue du coq en bronze située en haut de notre église

Réponse dans le prochain numéro



Le conseil municipal du 24/09/2015 :

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas modifier les tarifs des concessions funéraires fixés, ci-dessous, au 01/02/2005 :

- Les concessions (30 ans : 190 € et 50 ans : 310 €)
- Les demi-concessions (30 ans : 95 € et 50 ans : 160 €)
- L'occupation du caveau provisoire (2 € / jour)

Il décide de ne pas appliquer de taxes pour le dépôt d'une urne et pour la dispersion des cendres et fixe ainsi qu'il suit les tarifs des concessions du columbarium, au 01/10/2015, à savoir : 15 ans : 600 €, 20 ans : 800 € et 30 ans : 1 200 €.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas modifier, au 01/01/2016, les tarifs de location de la salle polyvalente, fixés au 01/01/2014, comme suit :

- avec enlèvement des déchets par les services techniques :
 - 180 € pour les personnes ou entreprises de la Commune,
 - 320 € pour les personnes hors-Commune ;
- avec enlèvement des déchets par les locataires :
 - 160 € pour les personnes ou entreprises de la Commune,
 - 300 € pour les personnes hors-Commune ;
- pour les associations au titre de l'enlèvement des déchets : une base forfaitaire de 20 €.

M. Jacky CLOUTIER présente au Conseil Municipal le projet de mise en accessibilité de quatre établissements recevant du public : la mairie, l'église, la salle polyvalente et la salle de l'Amitié.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le dépôt de l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP), valide son contenu et sa programmation sur 3 ans, pour un montant global estimatif de 9 725 €.

Le Conseil Municipal sollicite, à l'unanimité, la Région Centre-Val de Loire pour soutenir financièrement la réalisation de la 3ème tranche de rénovation de l'éclairage public qui a consisté à remplacer 20 luminaires à vapeur de sodium par des éclairages à leds dans les Rues des Roses, du Gâtinais et du Docteur Ségelle pour un investissement total de 10 279,70 € HT.

Le Conseil Municipal prend acte de l'attribution à la Société IRH Ingénieur Conseil - sise à OLIVET (45160) - de la mission d'assistance pour la passation d'un contrat de délégation du service public de l'assainissement collectif pour un montant de 6 600 € HT.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, que trois agents en relation avec les enfants suivent la formation générale du BAFA organisée par Familles Rurales et s'engage à prendre en charge les frais de formation.



Le conseil municipal du 26/11/2015 :

PROJET DE REGROUPEMENT DE COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité : de donner un avis défavorable au projet de fusion de la Communauté de Communes du Sullias, dont la Commune est membre, avec les Communautés de Communes Val d'Or et Forêt et Val Sol ; de donner un avis favorable à la fusion des Communautés de Communes du Sullias et Val d'Or et Forêt ; de donner un avis favorable à la fusion des Communautés de Communes du Sullias et Val d'Or et Forêt, éventuellement élargie au maximum à trois Communes de la Communauté de Communes Val Sol, limitrophes du territoire du Sullias (TIGY, SIGLOY et VANNES SUR COSSON) qui sont déjà liées, dans le cadre d'un service scolaire, à des Communes du Sullias.

PROPOSITION DE RECOURS A UNE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Le Conseil Municipal décide, à la majorité par 13 voix POUR et 2 voix CONTRE, d'adopter le principe du recours à une procédure de délégation de service public pour l'exploitation de son service d'assainissement et autorise Monsieur le Maire à procéder à la publicité, au recueil des offres et à la négociation de celles-ci.

DESIGNATION DE LA COMMISSION DSP

Le Conseil Municipal élit les membres de la Commission de délégation de service public suivants :

Membres titulaires :
Alain BOISQUILLON
Christelle ZUSATZ
Nathalie THIBAUT

Membres suppléants :
Yvette BOUCHARD
Jacques HIRLAY
Séverine DARGENT

COLUMBARIUM : MODIFICATION DE LA DUREE DES CONCESSIONS

Afin de respecter l'article L. 2223-14 du CGCT, le Conseil Municipal décide de supprimer la concession du columbarium fixée à 20 ans et maintient les tarifs des concessions pour 15 et 30 ans.

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE : ETUDE DES FRAIS DE DESISTEMENT

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de demander à la réservation, à compter du 01/01/2016, un chèque de 30 % du montant de la location qui sera encaissé en cas de désistement, soit :

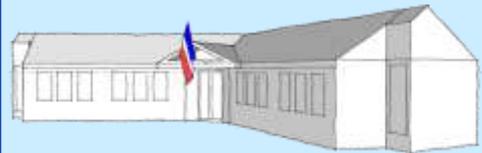
- 48 € pour les personnes ou entreprises de la Commune,
- 90 € pour les personnes hors-Commune.

CONSULTATION POUR L'ELABORATION DU PLU : NOTIFICATION DES ATTRIBUTAIRES

Le Conseil Municipal prend acte de l'attribution du marché relatif à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme à :

- la SARL Cabinet RAGEY - sise 69 Chemin de la Fontaine à GIEN (45504) - pour le volet urbanisme, pour un montant de 22 000 € HT soit 26 400 € TTC ;
- ECOGEE - sise 5 Rue du Général de Gaulle à MEUNG SUR LOIRE (45130) - pour le volet environnement, pour un montant de 6 630 € HT soit 7 956 € TTC.

Mairie de Saint Père sur Loire



Tel : 02.38.36.21.84

Fax : 02.38.36.53.67

saintperesurloire@wanadoo.fr

www.saintperesurloire.fr

Agenda

09/10 avril
17 avril

Education Canine
St Père en Fête

Concours d'Obéissance
Vide Grenier + Marché Artisanal

21 mai

Com. Com.

Spectacle : Ah quel boulot pour trouver du boulot !

04 juin

École V. MEUNIER

Kermesse

11 juin

Education Canine

Journée Portes Ouvertes

24 juin

École V. MEUNIER

Spectacle de fin d'année

25 juin

St Père en Fête

Fête du Village / Vide-greniers / Feu d'Artifice

26 juin

La Guinguette

Guinguette

01 juillet

A.M.S.

Assemblée Générale

